



**Groupe**

**TAPURA  
HUIRAATIRA**



**Question orale**  
(Séance du jeudi 20 juin 2024)



**Adressée à Monsieur Moetai BROTHERRSON, Président de la Polynésie française, en charge du tourisme, des transports aériens internationaux, de l'égalité des territoires, de l'aménagement, du foncier, des affaires internationales, de l'économie numérique et des conséquences des essais nucléaires**

**Objet : Recrutement des fonctionnaires d'Etat dans les cabinets ministériels**

Monsieur le président,

Le 26 octobre 2013, notre assemblée a adopté à l'unanimité une délibération relative au régime applicable aux fonctionnaires détachés au sein de la fonction publique de la Polynésie française.

Ce texte, avant d'arriver en plénière, n'avait pas séduit votre majorité, et le président de notre assemblée avait dû poser la question préalable avant de pouvoir ouvrir la discussion sur ce projet de délibération qui n'avait pas eu de conclusion positive en commission.

Ce texte avait pour vocation d'harmoniser les différents statuts œuvrant dans la fonction publique de la Polynésie, et notamment de mettre un terme à un certain nombre d'avantages pour les fonctionnaires d'État détachés dans l'administration de la Polynésie française (FEDA), ainsi que de limiter dans le temps les contrats signés par ces agents. Le Tapura Huiraaatira avait voté en faveur de ce texte en indiquant qu'il y avait au sein du corps des FEDA de nombreux Polynésiens aux compétences reconnues et qui ne devaient pas être pénalisés par cette nouvelle réglementation.

L'objet de la grogne de votre majorité, lors de l'examen de ce texte, portait sur l'article 3 de la délibération qui spécifiait que les dispositions de durée n'étaient pas applicables aux recrutements dans les cabinets ministériels.

On comprend cette grogne puisqu'elle vient en contradiction avec la volonté affichée du Tavini Huiraaatira de privilégier l'emploi local et de favoriser l'océanisation des cadres.

Pour ce qui nous concerne, nous partageons cette ambition, et c'est d'ailleurs sous la majorité Tapura Huiraaatira que nous avons adopté les textes sur la protection de l'emploi local.

Toutefois, nous sommes étonnés que votre gouvernement continue de procéder à des recrutements de fonctionnaires d'État, originaires de métropole, pour occuper des fonctions au sein de vos cabinets ministériels, vu les récentes prises de positions hostiles des élus de votre majorité, de vos ministres ou de vos ex-députés sur nos frères et sœurs métropolitains ayant choisi la Polynésie française comme pays d'adoption.

Monsieur le président, il semble que vous ayez récemment procédé au recrutement d'un fonctionnaire de la Direction générale des outremer pour occuper un poste de conseiller technique au sein du ministère de l'économie, dont nous aimerions d'ailleurs connaître les conditions contractuelles. Est-ce à dire que nous ne disposons pas, dans notre Pays, d'un vivier de cadres polynésiens suffisamment compétents pour occuper ces postes à responsabilités ; ou alors est-ce, une fois de plus, un renoncement à vos engagements de campagne et aux valeurs de votre parti politique ?

Je vous remercie de votre attention.

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left, a horizontal line crossing it, and a few small marks to the right.

**Tepuarauii TERIITAHU**